GUIDE DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE

TOUTES LES INFOS SUR WWW.CCVS84.FR

Le cercle des poubelles disparues

Cofinancé par l'Union européenne
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
PRÉFET DE VAUCLUSE
RÉGION SUD
Département VAUCLUSE
CCVS
INCLUSION & RURALITÉ
Fondation Rué

La région et l'Ademe sont partenaires institutionnels. La collectivité a reçu des aides pour traiter les biodéchets à la source et du gaspillage alimentaire sur le territoire Ventoux Sud.

QU'EST CE QUE LE COMPOSTAGE ?

C'est un moyen naturel de décomposer nos déchets de cuisine et de jardin par l'action d'êtres vivants présents dans le sol (bactéries, champignons, petites bêtes) en présence d'humidité et d'air.

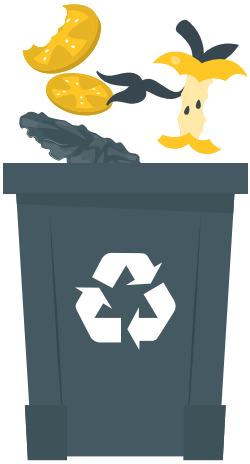

OÙ INSTALLER MON COMPOSTEUR ?

Choisir un emplacement

- **Pas trop loin** de votre cuisine.
- **Sur un sol plat** pour que le composteur soit bien stable même lorsqu'il sera rempli.
- **En contact direct avec le sol** pour favoriser le processus.
- **De préférence à l'ombre et à l'abri du vent** pour éviter qu'il se dessèche

LES CONSEILS POUR FAIRE UN BON COMPOST

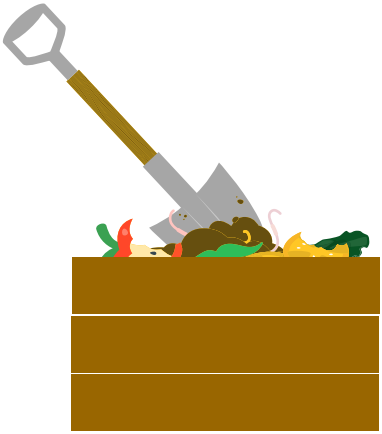

COUPEZ, FRAGMENTEZ

Tous les éléments de cuisine ou de jardin doivent être **DÉCOUPÉS EN MORCEAUX** afin de faciliter leur décomposition.

BRASSEZ RÉGULIÈREMENT

Sans air, les biodéchets fermentent, il faut donc **AÉRER** votre compost : à chaque apport, à l'aide d'une griffe, remuez les couches supérieures sur quelques centimètres.

ALTERNEZ LES COUCHES

Commencez votre compost par une couche de matière sèche (petites branches, feuilles, broyats) puis **ALTERNEZ** avec de la matière humide (restes alimentaires, épluchures). Gardez un équilibre 2/3 de matière humide pour 1/3 de matière sèche en finissant par le sec.

SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

Si votre compost est **TROP SEC,** il ne va plus composter : rajoutez de l'eau. S'il est **TROP HUMIDE,** il va fermenter : rajoutez de la matière sèche qui est indispensable car elle permet d'aérer et de structurer votre compost.
Faites le test du poing : pressez une poignée de compost en formation avec votre main : il doit être humide comme une éponge pressée : des gouttes perlent sans ruisseler.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Epluchures & coquilles d'œufs, noyau

Restes de repas

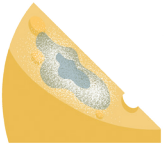

Produits laitiers

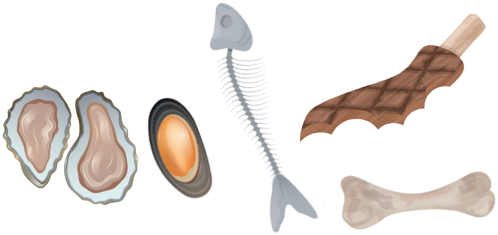

Viande, os, poisson & arêtes, coquillages

Filtres & marc de café, sachets de thé

Mouchoirs en papier

Essuie tout

Feuilles & fleurs fanées

Branches

Tonte en petite quantité

À NOTER ATTENTION À LA QUANTITÉ - SI VOS DÉCHETS SONT HUMIDES, VEILLEZ À RAJOUTER LA MATIÈRE SÈCHE ET BIEN BRASSER

DÉCHETS INTERDITS

Huile

Produits chimiques

Bois vernis, traités

Couches

Cendres

Cailloux, gravats

Sacs compostables

Mégots

Litière

Poussières

Plantes invasives

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, AUCUN PLASTIQUE, TISSU, VERRE, MÉTAL

© Freepik - AdobeStock

COMMENT UTILISER MON COMPOST ?

«En compostant vous réduisez la quantité de déchets jetés à la poubelle et vous enrichissez votre sol et vos cultures...»

Le compost jeune

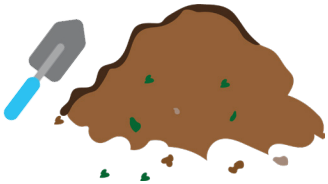

QUAND ?

Au bout de 3 à 6 mois.
Il n'est pas homogène, on voit encore des résidus.

OÙ ?

En surface, en fine couche autour des plantes, arbres et sur votre potager à utiliser de préférence en automne.
Recouvrez-le de paillis protecteur.

BON À SAVOIR

Attention le compost jeune n'est pas adapté pour vos semis et vos rempotages.

Le compost mûr

QUAND ?

Au bout de 9 à 12 mois.
De structure granuleuse et de couleur noire avec une odeur de sous-bois. Il devient alors un amendement et un fertilisant nutritif pour toutes vos cultures ou vos rempotages et convient à tous les usages.

OÙ ?

Griffez votre sol, puis épandre le compost mûr en surface sur quelques centimètres d'épaisseur mais jamais en profondeur.

BON À SAVOIR

A la maison, vous pouvez composter tous vos biodéchets.
Sur un site de compostage partagé les règles sont différentes.
Le site traite un volume de déchets important et nous devons en sélectionner certains.

UN PROGRAMME POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Depuis 2020, la Communauté de Communes Ventoux Sud s'engage pour une **politique publique de gestion des déchets** qui s'articule autour de :

- l'optimisation des services et de la gestion des coûts
- la sensibilisation et l'information de la population

L'équipe du Cercle des Poubelles Disparues, présente pendant 3 ans sur le territoire, a pour mission :

- d'échanger avec les habitants sur les consignes de tri et **les gestes à mettre en place pour réduire les déchets.**
- de mettre en place, d'animer et de suivre **les zones de compostage partagé** dans les centres bourgs pour les habitants n'ayant pas de jardin.

Plusieurs sites de compostage partagé sont déjà en fonction :

- *Sault : sites 1 & 2 Place des Marronniers*
- *Mormoiron : site 1 Rue du Vieil Hôpital - site 2 Espace vert derrière l'église*
- *St Christol d'Albion : site 1 Imp. des Amandiers - Site 2 Ch. des Eglantiers*
- *Malemort du Comtat : site 1 Place des Pénitents - site 2 Parking Bd de Calvias*
- *Villes sur Auzon : site 1 Place du 8 mai - site 2 à côté de l'église*
- *Méthamis : Avenue des Badaïres*
- *Blauvac : Espace vert à côté de la Mairie*
- *Aurel : au lavoir (café Jouve)*

La collectivité incite les usagers qui possèdent un jardin à se munir d'un composteur individuel afin de réduire la quantité de déchets jetés dans la poubelle.

En compostant

- Vous réduisez la quantité de déchets jetés à la poubelle et évitez à vos épluchures de faire des dizaines de kilomètres pour être incinérées.

- Vous fabriquez un amendement riche, naturel et gratuit qui améliore la structure du sol et favorise la croissance des plantes.

- Vous évitez les mauvaises odeurs dans votre poubelle de cuisine

POUR COMMANDER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN BOIS
04 90 61 78 85 OU COMMUNICATION@CCVS84.FR